

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 février 2023

### Gérard Perot réélu président du Comité technique de l'Association Eco Entretien

Après l'élection de son nouveau président, Francis Bartholomé, le 13 décembre dernier, l'Association Eco Entretien a désigné le président de son Comité technique.

**Gérard Perot, Responsable service technique national d'Autodistribution, a été réélu par ses pairs pour prendre la présidence du Comité technique de l'AEE le 23 janvier dernier.**

Le Comité technique de l'AEE est constitué d'experts aux compétences avérées et de personnalités impliquées dans l'historique de la démarche Eco Entretien®.

Il a notamment pour mission de veiller au respect du protocole de mise en œuvre du label Eco Entretien® et de s'assurer de la conformité Eco Entretien compatible® des produits de traitement et matériels utilisés. Plusieurs fabricants de produits, de matériels de diagnostic et d'organismes de formation ont obtenu à ce jour la qualification Eco Entretien compatible®.



*Gérard Perot et Jacques Riffart, Président d'honneur de l'AEE*

En outre, le Comité technique a également en charge la prise en compte des évolutions de la mobilité et l'adaptation du label ECO ENTRETIEN® en fonction du parc roulant.

**Le Comité technique aura notamment pour mission de travailler à la mise en place du cadre des études qui permettront d'actualiser les données de l'évaluation du bénéfice environnemental de l'Eco Entretien®.** Cela afin de convaincre les pouvoirs publics de son efficacité et de sa pertinence dans la lutte contre les émissions polluantes.

Cette mission doit permettre de **mener à bien les objectifs de l'AEE parmi lequel, celui d'élargir ses réflexions sur les solutions pour optimiser l'entretien du parc.**

La réalisation de ces études sur l'impact de l'entretien du parc roulant doit **répondre à l'enjeu majeur de la transition vers un parc automobile plus vertueux**, mais également de réfléchir à des propositions d'évolutions des politiques publiques, telles que la refonte de la vignette Crit'Air ou aux modalités d'accès des Français aux Zones à Faibles Emissions, qui rentrent progressivement en vigueur d'ici 2025.

**A propos de l'AEE :** Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016, rassemble dans sa gouvernance les fédérations françaises et belges de l'après-vente automobile : FEDA, FIEV, FNA, Mobilians, FMA-TRAXIO, ainsi que les acteurs de la filière automobile avale, groupements européens de distribution, enseignes et réseaux de garages, centres auto... L'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une Charte constitutive d'engagements dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes.

**Contact presse :**

Etienne DIOT, Délégué général : 06 81 62 66 10 - [etienne.diot@ecoentretien.eu](mailto:etienne.diot@ecoentretien.eu)

Association ECO ENTRETIEN® - 10 rue Pergolèse - 75116 Paris,

[www.ecoentretien.eu](http://www.ecoentretien.eu)